

DBT

Société Anonyme au capital de 21.685.638 euros

Siège social : Parc Horizon, 62117 BREBIERES

R.C.S. Arras 379 365 208

(la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2020

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES POSÉES PAR LES ACTIONNAIRES

Le Conseil a reçu plusieurs questions écrites posées par des actionnaires préalablement à l'assemblée générale mixte du 25 septembre 2020.

Conformément à l'article L. 225-108 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration, agissant sur délégation du Conseil d'administration, fournit ci-après les réponses à ces questions. Le texte intégral des questions écrites reçues et des réponses apportées fait l'objet d'une publication sur le site internet de la Société préalablement à la tenue de l'Assemblée.

Question n°1 :

« **Constatant** une situation de trésorerie inquiétante, notre groupe a fait le choix (début 2020) de souscrire à une offre de financement du fond EHGOS au détriment des actionnaires existants et sans possibilité pour eux d'apporter leur soutien.

Cette solution - d'apparence salutaire - a eu pour effet une forte dépréciation de la valeur des actions d'une part, mais surtout une dilution extrêmement forte des actionnaires existants (d'un facteur supérieur à 10), auto-alimentée par les termes du contrat.

Comparaison n'est pas raison, mais quel salarié accepterait de voir son salaire divisé par 10 sans avoir été expressément sollicité pour négocier ? Ainsi, nous pouvons regretter l'absence d'outils tels que des DS (Droits de Souscription) ou des BSA (Bons de Souscription d'Actions) qui nous auraient permis d'exprimer la force de notre soutien. Une dilution au terme du constat d'un manque de soutien sollicité aurait été compréhensible.

Incidemment, ce niveau de dilution - mis en perspective avec un faible taux de participation des actionnaires (et malgré l'innovation que constitue l'utilisation de la plateforme VOTACCESS) - risque de peser négativement sur l'efficacité juridique du groupe.

Comment comptez-vous compenser (au moins en partie) ces effets dilutifs envers nous, si telle est votre intention ? »

Réponse du Président du Conseil d'administration :

La dilution occasionnée par le financement mis en œuvre en début d'année 2020 a été massive. Elle était néanmoins indispensable pour assurer la survie du groupe dans le contexte très particulier du premier semestre.

Nous réfléchissons actuellement à une solution qui permette à nos actionnaires de nous accompagner sur le long terme.

Question n°2 :

*« **La part des salariés du groupe** au capital de DBT était nulle** à la clôture de l'exercice. Souhaitez-vous ou envisagez-vous de responsabiliser les salariés et collaborateurs aux résultats financiers du groupe, par un programme d'attribution d'actions (au cours des prochaines années) ?*

*** s'entend hors Conseil d'Administration »*

Réponse du Président du Conseil d'administration :

A très court terme, nous avons effectivement l'intention d'intéresser les salariés de DBT aux résultats de l'entreprise. Différents moyens sont à l'étude et nous vous tiendrons au courant de notre décision prochainement.

Question n°3 :

*« **En ce qui concerne** les approvisionnements du groupe - et notamment la filiale DBT-CEV - nous semblons tenir une position de cisaillement, entre une demande qui devrait fortement s'accroître (effet plans de relance - 100.000 bornes installées en France d'ici la fin 2021) et une offre*** restreinte plus difficile à acheminer.*

*Notre groupe est-il prémuni des effets directs et indirects que constituerait - par exemple - une fermeture de la Chine ou de l'Inde au commerce international (je pense notamment aux composants informatiques), ou bien l'épuisement de gisements de métaux rares (palladium****, ...) ?*

**** en composants, matériaux semi-finis et matière première s'entend (les produits dont nous avons besoin)*

***** et non "pallatinium" comme indiqué dans la lettre manuscrite »*

Réponse du Président du Conseil d'administration :

Une partie importante des bornes de recharge est constituée de matériel électrique assez courant, ne nécessitant pas d'utilisation de « terres rares » ou de composants très spécifiques. La valeur ajoutée d'une borne de recharge réside principalement dans sa partie logicielle, il est peu probable qu'un fournisseur ne puisse pas être remplacé par un autre dans des délais assez courts.

Question n°4 :

*« **Quels sont nos liens** avec la société d'investissement ABO, mentionnée dans le communiqué du 03 septembre 2020 ? »*

Réponse du Président du Conseil d'administration :

Nous avons pu communiquer sur le sujet par Communiqué de Presse, repris sur notre site internet en date du 14 Octobre 2020 sur l'arrêt du partenariat avec le fond d'investissement EHGO qui fait partie du groupe Alpha Blue Ocean (ABO).

Question n°5 :

*« **Le groupe a communiqué** sur l'établissement d'un partenariat avec les Arts et Métiers de Lille. Au regard du temps écoulé depuis son établissement, ainsi que du contexte épidémique actuel, quelles conclusions provisoires retirez-vous de ce partenariat ? En particulier, le site d'implantation de nos bornes est-il resté accessible en période de confinement ? La même question vaut pour l'Ecole Centrale de Lille et (dans une moindre mesure) l'ESTACA. »*

Réponse du Président du Conseil d'administration :

Le partenariat avec l'ENSAM a plusieurs vertus pour DBT. Premièrement, il nous permet d'avoir des retours d'utilisateur et d'impact énergétique sur un réseau urbain dense, c'est le sujet principal du projet. Accessoirement nos accords nous permettent aussi de venir tester des véhicules ou organiser des démonstrations client.

Question n°6 :

*« **Nous détenons** une participation de 40% dans la société Turning Point, distributrice de nos solutions CEV dans les pays scandinaves.*

Vous indiquez - dans le rapport de gestion - vouloir fermer cette filiale. Pour quelle(s) raison(s) ? Nos solutions d'électromobilité seront-elles toujours distribuées dans cette zone géographique ? »

Réponse du Président du Conseil d'administration :

Après plusieurs années d'activité, Turning Point n'a pas réussi à s'imposer sur le territoire scandinave et ses dirigeants souhaitent cesser leur activité. Aussi nous sommes à la recherche d'alternatives commerciale à cette société dans laquelle nous avons pris une participation. Le marché de CEV est mondial, notre zone d'action prioritaire est Européenne, nous souhaitons donc rapidement pouvoir mettre en place un partenariat permettant la distribution sur l'Europe du Nord.

Question n°7 :

*« **DBT-CEV** : Hormis Cityscoot, avons-nous noués des partenariats avec d'autres acteurs gestionnaires de flotte de la mobilité urbaine (en France ou à l'International) ? »*

Réponse du Président du Conseil d'administration :

Les axes commerciaux de développement sont actuellement sur le renforcement des liens avec les clients existants mais aussi la recherche de nouveaux partenaires installateurs, opérateurs ou de flottes. A ce titre, plusieurs programmes installent actuellement nos solutions et nous sommes en discussions avec les opérateurs pour planifier la communication.

*